



Héritage immobilier familial, droit d'habitation du bien

Par **coyote09**, le **14/12/2014** à **22:03**

bonjour, je voudrais en savoir plus sur les droits ou solution que j'ai dans cette situation .
J'ai hériter une maison avec plusieurs personnes de ma famille dont des personnes ou les liens sont pas amical et veulent pas signer pour vendre cette maison qui devient une ruine à l'abandon.

ai-je le droit de la rénover a mes frais pour y vivre dedans payer les impots pour etre dans les règles et es ce que ce bien m' appartiendra-t-il au bout d' un certain temp ?

cette maison tombe en ruine certaines personnes de la famille veulent rien en faire alors quelle en vaut rien, ils habitent a plusieurs km et viennent jamais sur place pour entretenir ou y ce rejoindre en famille.

amicalement